Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212200877-20260331-2026009-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **KERGRIST MOELOU**
Délibération 2026-009

Séance du 31 mars 2026
L'an deux mil vingt-six le 31 mars à dix-huit heures.

Nombre de conseillers	
- en exercice	15
- présents	14
- votants	15
- absents	1
- exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de M. QUEMENER Jérémy

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs, QUEMENER Jérémy, TRUTET Marie, LE GOFF Patrick, DIJOUX Ketty, POTELLE Marc, MAUFFRAY Pierrick, JEGOU Michel, LAMER Antoine, ANDRE Melinda, MAUFFRAY Florence, LE COGUIEC Yoann, RIOU Annabelle, STEPHAN Koulm, GÉRARD Steven.
Était absente : MARY Eliane donne pouvoir à MAUFFRAY Florence
Mme TRUTET Marie a été nommée secrétaire

Date de convocation 24/03/2026
Acte rendu exécutoire
Par transmission en Préfecture le 03/04/2026
Et Publication le 03/04/2026

2026-009-5.3 Désignation des membres du conseil municipal au sein du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor

Monsieur le maire expose au conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral portant création du SDE 22
Vu l'article des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,
Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- **délégué titulaire** : M.POTELLE Marc
- **délégué suppléant** : M.LE COGUIEC Yoann

Pour extrait conforme au registre
Secrétaire de séance
TRUTET Marie

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire
Quemener Jérémy